

Nos vingt ans

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **20 (1932)**

Heft 389

PDF erstellt am: **23.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-260835>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Le Mouvement Féministe

Paraît tous les quinze jours le samedi

Samedi prochain 12 novembre, notre MOUVEMENT fêtera ses vingt ans.

Lisez notre numéro spécial d'anniversaire qui paraîtra ce jour-là.

Et venez aussi ce jour-là à la réunion familière de nos abonnés, collaborateurs, lecteurs et amis, à 15 heures, au Club International. Car nous avons besoin de vous pour que cette petite fête soit complète.

DIRECTION ET RÉDACTION
M^{lle} Emilié GOURD, Crêts de Pregny
ADMINISTRATION
M^{lle} Marie MICOL, 14, rue Micheli-du-Crest
Compte de Chèques postaux 1.943
Les articles signés n'engagent que leurs auteurs

ORGANE OFFICIEL
des publications de l'Alliance nationale
de Sociétés féminines suisses

ABONNEMENTS
SUISSE Fr. 5.—
ÉTRANGER 8.—
Le numéro 0.25
Les abonnements partent du 1^{er} janvier. À partir de juillet, il est délivré des abonnements de 6 mois (3 Fr.) valables pour la somme de l'année en cours.

ANNONCES
La ligne ou son espace :
40 centimes
Réductions p. annonces répétées
Les abonnements partent du 1^{er} janvier. À partir de juillet, il est délivré des abonnements de 6 mois (3 Fr.) valables pour la somme de l'année en cours.

NOS VINGT ANS

Grâce aux membres genevois du Comité de notre journal, qui ont pris en main l'organisation de notre fête de majorité, celle-ci s'annonce sous les meilleurs auspices. Les bonnes volontés, en effet, auxquelles il a été fait appel sont nombreuses; et pour le Mouvement, que ne ferait-on pas?... nous dit-on avec un accent qui nous fait chaud au cœur, en nous montrant l'amitié en laquelle est tenue notre journal par de nombreux lecteurs et collaborateurs.

Ce sera donc, répétons-le, samedi prochain 12 novembre, à la date presque exacte de la première parution de notre journal, que ses amis, ses lecteurs, ses propagandistes, ses collaborateurs, les membres de son Comité, auxquels s'adjoindront quelques invités, se réuniront dès 3 heures de l'après-midi, dans les jolis salons gais et clairs du Club International, déjà témoins de tant de fastes féministes, et si aimablement mis à notre disposition. On y viendra non seulement de Genève, ce qui est naturel, mais de Lausanne et de Nyon, de La Chaux-de-Fonds et de Berne, d'ailleurs sans doute encore. On y entendra trois discours exactement; puis... au fait, non, ne disons pas ce que l'on entendra ensuite, et laissons à nos amis le plaisir de l'imprévu, en leur énumérant seulement les noms connus et appréciés de toutes celles qui, comme M^{lles} Hélène Naville, Marie Micol, Susanne Bonard, Marie Ginsberg, M^{lles} Henri Reverdin, L.-H. Pache, Cuchet-Albaret, Vulliamonet-Chalmandes, A. Jomini, Bourgeois-Fontanna; et d'autres encore qui préfèrent garder l'anonymat, ont accepté de nous donner leur concours derrière l'écran. Puis, quand cette partie poétique et humoristique sera terminée, ce sera alors — et ceci pour donner satisfaction à des vœux si fréquemment exprimés ici même. — le tour des conversations sans contrainte autour de la tasse de thé, les liens de sympathie qui se nouent et se renouent, l'occasion d'échanger idées, expériences, renseignements, opinions d'ordre social, féministe et politique, aussi bien que de se défendre par quelques plaisanteries amicales dans l'intimité, sans qu'inopinéement une sonnette présidentielle rappelle au devoir d'écouter et d'applaudir... Pour tous ceux qui pourront prolonger au delà de l'après-midi cette rencontre bienfaisante, un modeste souper sera encore organisé dans l'hospitale Taverne antialcoolique de Plainpalais; et pour ceux enfin qui ne pourraient, du fait de ces festivités accumulées, regagner le soir même leurs pénates, les membres genevois du Comité tiennent prêtes des adresses de logements à bon compte (depuis 3 fr. 50 la nuit) que l'on n'aura qu'à leur demander. D'ailleurs, chacun trouvera encartée dans ce numéro une carte d'inscription pour ces différentes parties du programme, dont nous demandons instamment que l'on veuille bien se servir sans trop attendre, car sans cela comment saurons-nous s'il faut, au Club, préparer du thé pour 40 personnes, ou pour 400?...

Souhaitons encore qu'en ce jour de fête le soleil de la St. Martin soit de la partie — mais après tout, le soleil de nos vingt ans, ne l'aurons-nous pas, lui, dans nos cœurs? Au revoir, lecteurs, à samedi.

LE MOUVEMENT FÉMINISTE.

Lire en 2^{me} page:

M. F.: In Memoriam, Laura Casartelli Cabrini. La collaboration des femmes avec la S. d. N.: Rapport à l'Assemblée et Résolution. Pour la Semaine internationale de la Paix.

En 3^{me} et 4^{me} pages:

Le droit au travail de la femme mariée. E. Gd et A. LEUCH: A propos d'assurance-vieillesse. D. CANFIELD FISHER: Les enfants et les mères. A la Commission administrative de l'Hôpital et de la Maternité. La X^{me} Conférence des Présidentes de Sociétés suffragistes. — Nouvelles des Sociétés.

En feuilleton:

Femmes savantes: au milieu des serpents. Publications reçues: Bureau International d'Education; Almanach socialiste; Nous voulons la paix; Auguste Forel.

Le prix Nobel de la paix et les femmes

Nous sommes heureuses d'apprendre que le Comité du prix Nobel pour la paix a décidé d'attribuer une somme de 2000 couronnes (environ 1800 fr. suisses) au Comité Féminin International pour le Désarmement, reconnaissant ainsi la valeur de l'activité intelligente et coordonnée de ce Comité pour la cause de la paix.

Le chômage et les femmes

Extraits d'une conférence à l'Assemblée générale de l'Alliance des Sociétés féminines suisses. (Zurich, 16 octobre 1932.)

Actuellement, chacun est atteint directement ou indirectement par le chômage: le chômeur et sa famille dont l'existence matérielle est compromise; le travailleur qui vit dans la crainte perpétuelle de perdre son gagne-pain; le commerçant et l'industriel dont les affaires souffrent de la réduction de la puissance d'achat. Les relations internationales s'en trouvent modifiées: chaque pays veut protéger sa main d'œuvre nationale et promulgue à cet effet force mesures restrictives. Jamais encore le chômage n'avait atteint une pareille intensité et n'avait éveillé à ce point la conscience et le sentiment de la responsabilité des peuples. Partout on discute les conséquences de la crise et des moyens d'y remédier. Les avis diffèrent et l'opinion qu'on a sur les chômeurs oscille trop souvent entre la pitié et le dédain, surtout en ce qui concerne le chômage des femmes.

Reconnaissons toutefois que, d'une façon générale, les femmes souffrent moins du chômage que les hommes. D'abord leur facilité d'adaptation leur rend plus aisé un changement de métier; ensuite, elles savent mieux que les hommes se tirer d'affaire avec un salaire réduit. En Suisse par exemple, il est certain qu'il se trouve encore plus de possibilité de travail pour les femmes que pour les hommes. Si extraordinaire que cela paraisse, il existe même actuellement certaines branches de l'industrie qui cherchent des ouvrières qualifiées et n'en trouvent pas! En outre, le vaste champ d'activité que représente le travail domestique offre aux femmes de nombreuses possibilités d'engagement: on sait que, de tout temps, la Suisse a fait appel, dans une assez grande proportion, à la main d'œuvre étrangère pour les employées de maison; mais même en ces dernières années où, par suite de la crise aigüe dont souffrent l'horlogerie et l'hôtellerie, une partie du personnel de ces industries s'est tournée vers le service domestique, le nombre des employés étrangers ayant obtenu un permis de séjour a augmenté:

en 1927	8000 (chiffre rond)
en 1928	9000
en 1930	13800
en 1931	13200

Actuellement le nombre des chômeuses totales dans notre pays est d'environ 24.000. Si l'on considère que le nombre des employées étrangères autorisées à entrer en Suisse en 1931 est de 24.023, auxquelles s'ajoutent encore environ 5000 femmes ayant obtenu leur permis de séjour définitif après avoir habité quelque temps la Suisse sous le contrôle de la police des étrangers, on pourrait en déduire que le chômage féminin disparaîtrait complètement si l'on renouait à la main d'œuvre étrangère!

La question n'est cependant pas si simple qu'elle le paraît à première vue. D'abord, une des grandes difficultés, pour les femmes encore plus que pour les hommes, est celle du déplacement. Comment une ouvrière ma-

A l'Exposition de la Société suisse des Femmes Peintres, Sculpteurs et Décorateurs, qui s'ouvre aujourd'hui au Musée Rath (Genève) et au vernissage de laquelle nos lecteurs sont cordialement invités: (Voir article dans notre précédent N°).



Marie LOTZ (Bâle):
Bouquet de fleurs

Cliché catalogue Exposition



Art décoratif:
Broderie, grès, poterie,
bracelet, Madone, par
plusieurs artistes

Cliché catalogue Exposition

riée à Bâle ou dans le Jura pourrait-elle accepter du travail sur les bords du lac de Constance? L'ouvrière célibataire elle-même est souvent retenue par des obligations familiales: parents âgés, frères et sœurs plus jeunes, auxquels ses soins sont indispensables. Souvent aussi, la famille a besoin d'une partie du salaire, voire même du subsidé de chômage, de l'ouvrière: si celle-ci s'en va vivre ailleurs, pourra-t-elle toujours envoyer aux siens une somme suffisante? En outre, il n'est pas aisé de transformer en quelques jours une ouvrière habitée à de fins travaux manuels en une «bonne à tout faire» appelée à exécuter souvent des travaux pénibles. C'est pourquoi il faut être reconnaissant de tous les efforts faits pour tenter de faciliter ces changements de métier. Les cours ménagers pour les chômeuses, qui ont été donnés dans diverses régions de notre pays, ont eu une

utilité certaine. Si quelques ouvrières ont montré une évidente mauvaise volonté — surtout lorsqu'on les obligeait de suivre ces cours pour avoir droit à l'indemnité de chômage — d'autres par contre ont été heureuses de l'occasion ainsi offerte de se procurer un nouveau gagne-pain. Il est certain qu'il est aussi du devoir des maîtresses de maisons de soutenir ces efforts et d'organiser le service domestique selon les exigences de notre époque.

Une des causes qui empêchent parfois la femme d'accepter un déplacement et un emploi nouveau ne serait-elle pas celle de la garde-robe? Une ouvrière qui depuis quelques années a dû vivre avec un salaire réduit d'abord, avec un subsidé de chômage ensuite, a certainement un trousseau en piteux état. Les associations féminines pourraient peut-être faire œuvre utile en s'occupant de procurer les vêtements nécessaires aux ouvrières dési-

